

PROTHÈSES AUDITIVES : L'OOAQ PRÉOCCUPÉ

Situation inquiétante entourant le coût des appareils auditifs et les possibles liens entre les fabricants et les cliniques d'audioprothésistes

Montréal, le 28 juin 2017 – À la lumière des récentes informations concernant les coûts beaucoup plus élevés des appareils auditifs sur le territoire québécois ainsi que les possibles liens entre les fabricants de prothèses auditives et certaines cliniques d'audioprothésistes, l'Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec (OOAQ) exprime son inquiétude quant à la protection de la clientèle et le respect de son droit à une prestation de services empreints de professionnalisme et adaptés à ses besoins.

« *L'évaluation globale des besoins des patients en santé auditive étant au cœur du rôle de l'audiologiste, l'OOAQ veut s'assurer que le patient ait accès au traitement et à l'aide technique adaptés à sa situation* », indique monsieur Paul-André Gallant, président de l'OOAQ.

L'OOAQ rappelle que le rôle des audiologistes diffère de celui des audioprothésistes. Professionnel de la santé auditive et titulaire d'une maîtrise universitaire, l'audiologiste évalue et détermine l'ensemble des besoins relatifs à la santé auditive des patients, propose les recommandations nécessaires et applique un traitement le cas échéant. Bien qu'il puisse ajuster les prothèses auditives et en faire la recommandation, la loi n'autorise pas l'audiologiste à en faire la vente; ce rôle appartient aux audioprothésistes du Québec. L'audiologiste émettra plutôt des recommandations ainsi qu'un plan de traitement pouvant comprendre, mais pas toujours, une prothèse auditive.

À propos de l'OOAQ

L'OOAQ est un organisme régi par le Code des professions, dont la mission est d'assurer la protection du public au regard du domaine d'exercice de ses membres, soit les troubles de la communication et de l'audition. Il est notamment chargé de contrôler l'accès aux professions d'orthophoniste et d'audiologiste, de soutenir le maintien et le développement de la compétence de ses membres et de surveiller leur exercice professionnel. L'OOAQ contribue également à l'amélioration de la qualité de vie de la population québécoise en s'impliquant dans différents dossiers publics en lien avec la santé et l'éducation. L'OOAQ est une organisation en plein essor qui comporte près de 3000 membres.

-30-

Source : OOAQ

Pour information : Marie-Josée Bégin
Hémisphère relations publiques
514 994-0802